



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médicaments

Question écrite n° 94958

Texte de la question

Mme Dominique Orliac attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la nouvelle baisse des prix de plusieurs classes thérapeutiques de génériques et de princeps au 1er juin 2016 annoncée lors du premier comité de suivi des génériques qui s'est tenu le 24 mars 2016 à Paris. Alors que de nombreuses officines, notamment dans les territoires ruraux comme le Lot où elles assurent un maillage territorial, connaissent des difficultés économiques majeures, une nouvelle baisse de ces génériques engendrerait des conséquences dramatiques pour ces dernières, pouvant aller jusqu'à la faillite. Elle lui demande donc si une remise à plat du système de régulation du marché des génériques est envisagée afin de permettre une stabilisation de l'économie du générique.

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Orliac](#)

Circonscription : Lot (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94958

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 avril 2016](#), page 3014

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)